

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

Séance # 10-2015

À une session régulière du conseil municipal de Plaisance tenue le lundi 5 octobre 2015 à 19H00, à la Place des aînés de Plaisance, au 62, rue St-Jean-Baptiste, sous la présidence de Madame Paulette Lalonde, Maire.

Sont présents:

M. Thierry Dansereau, conseiller	siège #1
M. Daniel Séguin, conseiller	siège #2
M. Nil Béland, conseiller	siège #3
M. Luc Galarneau, conseiller	siège #4
M. Christian Pilon, conseiller	siège #5
M. Raymond Ménard, conseiller	siège #6

Le Directeur général/Secrétaire-trésorier, Monsieur Paul St-Louis est aussi présent.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, constate qu'il y a quorum et déclare la session ouverte.

10-185-15 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Raymond Ménard

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et modifié.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

10-186-15 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SESSIONS TENUES LES 8 ET 22 SEPTEMBRE 2015 (#09-2015)

Il est proposé par M. Nil Béland

QUE les procès-verbaux des sessions tenues les 8 et 22 septembre 2015 (#09-2015) soit adopté tel que présenté.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

SUIVI DES SESSIONS PRÉCÉDENTES

Aucune question.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

10-187-15 ADOPTION DES COMPTES (CHÈQUES #201500693
À #201500751)

Il est proposé par M. Daniel Séguin

QUE les comptes payés par les chèques #201500693 à #201500751 pour montant de 60 962,43\$ soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Plaisance (compte #100156).

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

Engagements de crédit

Conformément aux dispositions du règlement #374-07, le Directeur général/Secrétaire-trésorier atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

Paul St-Louis
Directeur général/Secrétaire-trésorier

CORRESPONDANCE

MAMOT - Muni Express
Les restaurants McDonald du Canada Ltée

PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

19h05
9 personnes sont présentes.

DÉPÔT DES RAPPORTS ADMINISTRATIFS DE

SEPTEMBRE 2015

10-188-15 ANALYSE DES RAPPORTS DE TEMPS DES EMPLOYÉS
MUNICIPAUX (PAI#18-15 À PAI#20-15)

Il est proposé par M. Nil Béland

QUE ce conseil ratifie les rapports Pai#18-15 à Pai#19-15 couvrant la période du 16 août au 26 août 2015. Les salaires bruts versés pour la même période sont évalués à 54 984,01\$.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

DÉPÔT DES RAPPORTS ADMINISTRATIFS
SEPTEMBRE 2015

- Rapports mensuels de l'inspecteur en bâtiment
- Rapports mensuels de la consommation d'eau et analyses
- Rapport mensuel des ordures et du recyclage
- Rapport du Directeur du service des incendies
- Rapport de l'animateur en loisirs

RAPPORT DES COMITÉS

A) GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

**10-189-15 PRÊT DE LA SALLE MUNICIPALE ET DE TABLES
POUR LES DÎNEURS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE
SACRÉ-CŒUR**

CONSIDÉRANT le nombre croissant d'élèves et de dîneurs à l'école Sacré-Cœur ;

CONSIDÉRANT que les élèves sont à l'étroit dans les locaux de l'école prévus pour les dîneurs ;

Il est proposé par M. Thierry Dansereau

QUE la municipalité prête gratuitement la salle municipale incluant des tables pour accueillir les dîneurs de l'école ;

QU' une copie soit envoyée à M. Jasmin Bellavance à la Commission scolaire Au Cœur des Vallées, à M. Stéphane Paquette à l'école Sacré-Cœur de Plaisance et à Mme Isabelle Gagnon du Conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur de Plaisance.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

10-190-15 NOMINATION D'UN MAIRE-SUPPLÉANT

Il est proposé par M. Nil Béland

QUE M. Daniel Séguin, conseiller soit nommé à titre de Maire-suppléant pour la période du 1^{er} novembre 2015 au 31 août 2016;

ATTENDU que le signataire des documents en l'absence de Mme Paulette Lalande, Maire ne changera pas pour éviter la paperasse bureaucratique donc M. Nil Béland, conseiller gardera le titre de signataire.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

10-190-15 NOMINATION D'UN MAIRE-SUPPLÉANT (suite)

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

10-191-15 HORAIRE DES ATELIERS DU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT que près de 3000 congressistes ont participé au Congrès de la Fédération Québécoise de Municipalité du Québec, qui c'est déroulé à Québec du 23 au 26 septembre dernier;

CONSIDÉRANT que plus de douze ateliers de formation ont été données au cours de ces trois journées;

CONSIDÉRANT que le respect des horaires par les formateurs et les participants demeure important pour éviter les décalages d'horaires;

Il est unanimement proposé

QUE ce conseil souligne aux autorités de la FQM l'importance de respecter l'horaire fixé pour la tenue des ateliers;

QU' une copie soit envoyée au Directeur général, M. Ghislain Ménard à la MRC Papineau.

Adoptée.

B) SÉCURITÉ PUBLIQUE ET HYGIÈNE DU MILIEU

10-192-15 ACCORD DE PRINCIPE CONCERNANT LE PROJET D'INVENTAIRE ET DE CARTOGRAPHIE DES MILIEUX HUMIDES DE CANARDS ILLIMITÉS CANADA (CIC)

CONSIDÉRANT la proposition de Canards illimités Canada (CIC) et de l'OBV RPNS concernant le projet d'inventaire et de cartographie des milieux humides;

CONSIDÉRANT que la méthodologie proposée, principalement basée sur la photo-interprétation, a été élaborée en partenariat avec le Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP);

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

10-192-15 ACCORD DE PRINCIPE CONCERNANT LE PROJET
D'INVENTAIRE ET DE CARTOGRAPHIE DES
MILIEUX HUMIDES DE CANARDS ILLIMITÉS
CANADA (CIC) (suite)

CONSIDÉRANT que la cartographie des milieux humides a déjà été réalisée, selon la même méthodologie, dans les basses-terres du St-Laurent et que CIC et l'OBV RPNS souhaitent réunir les différents partenaires impliqués pour effectuer le même travail dans les basses-terres de la rivière des Outaouais;

CONSIDÉRANT que, selon le plan de financement transmis par CIC, la contribution financière de la municipalité de Plaisance serait de 500\$;

CONSIDÉRANT que le conseil de la Municipalité de Plaisance juge que le projet d'inventaire et de cartographie des milieux humides proposé par CIC pourra s'avérer un outil de connaissance très utile à considérer dans l'analyse de projets d'intervention sur le territoire;

Il est proposé par M. Thierry Dansereau

QUE le conseil de la Municipalité de Plaisance signifie son intérêt de participer au projet d'inventaire et de cartographie des milieux humides de CIC et de l'OBV RPNS et qu'il demande au comité des priorités mandaté pour l'élaboration du budget 2016 de prévoir les sommes nécessaires à la réalisation du projet.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

C) URBANISME, TOURISME, MISE EN VALEUR ET RESTAURATION

10-193-15 RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME DU 17 SEPTEMBRE 2015

CONSIDÉRANT les recommandations du CCU en date du 17 septembre 2015 ;

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

10-193-15 RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME DU 17 SEPTEMBRE 2015
(suite)

Il est proposé par M. Nil Béland

QUE ce conseil entérine les recommandations du CCU du 17 septembre 2015 et les résolutions #15-09-33 à #15-09-35.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

E) TRANSPORT ET VOIRIE

10-194-15 APPUI À LA DEMANDE DE SUBVENTION DU CLUB
QUAD PAPINEAU

CONSIDÉRANT que le sentier de VTT et motoneige qui longe la rivière Petite-Nation doit faire l'objet de réfections majeures;

CONSIDÉRANT que les quatre passerelles doivent être remplacées, que les garde-corps et glissières sont inadéquats, que la signalisation est à remplacer et que le sentier doit être élargi;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont évalués à plus de 87 000\$;

Il est proposé par M. Raymond Ménard

QUE ce conseil appuie le Club Quad Papineau dans ses démarches pour obtenir une subvention du Pacte Rural afin d'être en mesure de réaliser ces travaux, et ce, conditionnellement à ce que le Club Quad et l'Association motoneigistes Vallée de la Nation partagent le même sentier.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

10-195-15 PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU LOCAL
VOLET-REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES
ROUTIÈRES LOCALES

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Plaisance a pris connaissance des modalités d'application du Volet-Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

10-195-15 PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU LOCAL
VOLET-REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES
ROUTIÈRES LOCALES (suite)

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Plaisance désire présenter une demande d'aide financière au Ministère des Transports du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local;

**POUR CES MOTIFS,
Il est unanimement proposé**

QUE le conseil de la Municipalité de Plaisance autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

10-196-15 PRIORITÉ DE LE MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE-
TRAVAUX SUR LE RÉSEAU SUPÉRIEUR DU
MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ)

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Plaisance doit signifier par voie de résolution la liste des travaux routiers qu'elle désire voir prioriser sur le réseau routier supérieur du ministère des Transports du Québec (MTQ);

CONSIDÉRANT que ces priorités doivent être acheminées à la MRC ;

**POUR CES MOTIFS,
Il est unanimement proposé**

QUE ce conseil priorise les travaux de réfection de la rue Papineau (secteur urbain) et de la rue Principale.

Adoptée.

F) POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

10-197-15 CONTRAT SOCIAL EN FAVEUR D'UNE QUALITÉ DE
VIE ADÉQUATE DES AÎNÉS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT que la société québécoise vieillit;

10-197-15 CONTRAT SOCIAL EN FAVEUR D'UNE QUALITÉ DE VIE ADÉQUATE DES AÎNÉS DU QUÉBEC (suite)

CONSIDÉRANT que le vieillissement de la population québécoise entraîne un important déséquilibre entre la capacité de payer de la population active par rapport aux besoins de l'ensemble de la société;

CONSIDÉRANT que la structure familiale actuelle ne peut généralement plus s'occuper des aînés comme c'était possible pour les générations passées;

CONSIDÉRANT que nous reconnaissons notre responsabilité collective d'assurer une qualité de vie adéquate pour tous les aînés du Québec;

Il est proposé par M. Christian Pilon

QUE ce conseil appuie le contrat social à l'égard de la qualité de vie proposé par le réseau FADOQ, qui prévoit le respect des conditions de santé, de sécurité, de bien être et d'appartenance envers les personnes de 50 ans et plus.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

NOUVEAUX ITEMS

PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

19h55

7 personnes sont présentes.

10-198-15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE 20H40

Il est proposé par M. Raymond Ménard

QUE la séance soit et est levée.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

_____ (signé) _____
Paulette Lalande
Maire

_____ (signé) _____
Paul St-Louis
Directeur général/
Secrétaire-trésorier